

Bruxelles

Santé

Périodique trimestriel, paraît
en mars, juin, septembre, décembre

N° **82** avril - mai - juin 2016
ISSN 1371 - 2519

Agriculture urbaine & alimentation durable

eHealth

ABRUMET - La santé vaut bien un clic

Evaluation qualitative

L'expérience du Centre de Planning
familial du Midi

Information jeunesse

Le site de Bruxelles-J

sommaire

eHealth

ABRUMET La santé vaut bien un clic (ou deux ou trois...)

3

Dossier

Agriculture urbaine & alimentation durable

7

La stratégie Good Food

8

Bees Coop

9

La Ferme du Chant des Cailles

11

La ferme urbaine agro-écologique à Bruxelles

14

Evaluation qualitative

L'expérience du Centre de Planning familial du Midi

17

Débats

18

Ce numéro de Bruxelles Santé ouvre ses colonnes à un dossier consacré à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable.

On sait que le modèle économique agricole dominant depuis 1945, celui d'une agriculture productiviste et intensive, est aujourd'hui largement remis en question. Mais à Bruxelles, comme dans toute grande ville, la compétition pour l'occupation des sols entre les différentes activités est particulièrement tendue. Au cours des trente dernières années, de petites zones agricoles urbaines ont régulièrement disparu.

En page 8 vous est présentée la « Stratégie Good Food ». Cette politique publique volontariste a été lancée par la Région de Bruxelles-Capitale pour une durée de cinq ans (2016-2020). Elle vise à placer l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine, en abordant ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

BEES Coop, premier projet de supermarché coopératif et participatif à Bruxelles, propose une alternative originale, innovante et solidaire pour répondre à la question de l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité (page 9).

Deux projets d'exploitation agricole urbaine sont présentés en pages 11 à 15 : la Ferme du Chant des Cailles et la ferme urbaine agro-écologique (une initiative de l'asbl Le début des haricots).

Le développement du système de partage électronique des données de santé entre professionnels de la santé, au sein du Réseau de Santé Bruxellois (RSB), commence à prendre forme. Car le réseau ne s'est pas construit en un jour, et l'adhésion de ceux à qui il est destiné prend un certain temps. Chargée de cette mission, l'asbl Abrumet doit communiquer sans relâche pour implanter le RSB, y compris auprès des médecins.

Dès le départ, les objectifs et la démarche d'Abrumet ont été clairs : mettre en place un réseau de données médicales partagées, et faciliter le partage électronique de ces dernières, le tout en sécurisant le système et en garantissant sa complète confidentialité. En effet, seule la mise en place de telles garanties pouvait susciter la confiance de tous les acteurs concernés. Depuis plusieurs mois, un nombre accru de médecins généralistes se sont inscrits et alimentent le réseau. Les citoyens, premiers bénéficiaires du RSB, doivent donner un accord préalable à leur inscription dans ce dernier : ce n'est qu'après avoir été informé de manière éclairée qu'un patient peut décider d'y entrer. Cette information et l'enregistrement du consentement peuvent passer par le médecin de famille, certaines pharmacies, avoir lieu aux urgences, dans les services de consultation d'un hôpital ou dans une mutuelle.

Le CBPS donne la parole au centre de Planning familial du Midi, qui nous explique comment la DEQ (démarche d'évaluation qualitative) est entrée dans les habitudes de l'équipe. En conclusion, l'auteur nous explique combien ce processus, laborieux, exigeant, ingrat, décevant parfois, s'avère positif au final.

Notre rubrique « Débats » donne, comme d'habitude, la parole aux groupes politiques démocratiques. Nos élus nous parlent de la liberté associative, du TTIP et de la santé, de la pauvreté à Bruxelles, de la gestion exemplaire des tragiques événements du 22 mars par le SIAMU et le personnel hospitalier et de la consommation problématique d'alcool (pages 18-19).

Bonne lecture !

ABRUMET

La santé vaut bien un clic (ou deux ou trois...)

Depuis 2004, l'ASBL Abrumet est aux manoeuvres pour développer à Bruxelles le système de partage électronique des données de santé entre professionnels de la santé. Mine de rien, ce Réseau de Santé Bruxellois commence à prendre du poids. Pour le meilleur... et le meilleur?

Tout est dans le symbole. En avril dernier, lors de la semaine de l'e-santé à Bruxelles, les ministres de la Santé Didier Gosuin et Guy Vanhengel ont tous deux mis la main au portefeuille pour en sortir... une carte d'identité. Munis de ces dernières (et de leur code Pin), ils se sont inscrits officiellement au sein du Réseau de Santé Bruxellois (RSB). Concrètement, grâce à ce consentement, leurs généralistes, tout comme les médecins hospitaliers amenés à leur prodiguer des soins ou à les rencontrer en consultation, pourront désormais voir, alimenter et partager électroniquement les données médicales qui y seront mémorisées, et ce pour autant que ces praticiens fassent également partie du RSB.

Manifestement convaincus, les ministres ont voulu faire passer un message sans ambiguïté : le Réseau de Santé bruxellois, assurent-ils, représente un plus pour une médecine de qualité et pour les citoyens qui s'y inscrivent¹. De fait, 273.733 Bruxellois² déjà présents sur le Réseau, soit environ le quart de la population bruxelloise, le croient déjà. Pourtant, l'histoire du RSB est loin de ressembler à un long fleuve tranquille. Avant que les ministres bruxellois puissent annoncer avec fierté le démarrage encourageant du RSB, il a fallu vaincre un certain nombre de difficultés, d'obstacles, de réticences, sinon de résistances...

Ah... les nouvelles technologies ! Ce sont elles qui ont permis de rêver et de conce-

voir une nouvelle manière de pratiquer la médecine, en mettant sur pied un système dans lequel les données des patients peuvent être stockées et devenir accessibles gratuitement, en un simple clic (ou plusieurs), 24 heures sur 24, aux médecins des personnes concernées. Mais encore a-t-il fallu convaincre que ce type de Réseau n'était pas un "big brother"...

A l'origine, ce projet fédéral d'une centralisation des données médicales au sein d'un réseau de partage a été loin de remporter tous les suffrages des praticiens. En particulier, un certain nombre de voix se sont élevées pour exprimer, entre autres, des inquiétudes face à des risques de diffusion inadéquate des données médicales, de manque de confidentialité ou d'atteintes à la vie privée des patients. Pourtant, sur le terrain, d'autres médecins réclamaient un tel système, capable de faire circuler plus vite et mieux des informations de santé pertinentes entre les prestataires de soins.

En pratique, pour parvenir à mettre sur pied un tel réseau d'échange, dès 2004, les associations francophones et néerlandophones de médecins généralistes bruxellois (la FAMGB et le BHAK³) se sont associées aux hôpitaux bruxellois publics et privés de la capitale. Ensemble, ces partenaires de tout projet lié à l'eHealth en Région bruxelloise ont créé, en 2005, l'Association bruxelloise de télématique médicale (Abrumet). Avec le soutien important des autorités bruxelloises, et en

particulier de la Cocom, elle est devenue la cheville ouvrière du Réseau de Santé Bruxellois⁴.

Créer la confiance

Dès le départ, les objectifs et la démarche d'Abrumet ont été clairs : mettre en place un réseau de données médicales partagées, et faciliter le partage électronique de ces dernières, le tout en sécurisant le système et en garantissant sa complète confidentialité. En effet, seule la mise en place de telles garanties pouvait susciter la confiance de tous les acteurs concernés. L'enjeu ? Permettre aux citoyens d'accepter de confier leurs données de santé au Réseau, après avoir été dûment informés de ses tenants et de ses aboutissements. Il s'agissait, aussi, d'amener les médecins à considérer, sans a priori, les avantages d'un système destiné à leur donner des outils capables d'améliorer et d'accélérer encore les diagnostics, le suivi et la prise en charge des patients, tout en valorisant la première ligne de soins.

Au final, l'architecture d'un réseau décentralisé régional reposant sur les partenaires locaux a, semble-t-il, largement contribué à apaiser le débat concernant la sécurité et la confidentialité du Réseau. La conception, le modèle et la technologie informatique du système ont été élaborés pour éloigner fantasmes et effrois injustifiés. "Nous pouvons comparer le système actuel à une autoroute, détailler

Cécile Rochus, responsable de la communication à Abrumet. Un serveur sécurisé se trouve à chacune de ses sorties, et les institutions qui produisent les données conservent ces dernières sur leurs propres serveurs, tous connectés au Réseau."

Par ailleurs, un certain nombre de garanties ont été posées en matière d'accès, ainsi que des limites d'utilisation. Parmi elles, le fait que les données placées dans les réseaux doivent rester inaccessibles aux médecins assureurs ou à ceux des mutuelles. En fait, pour qu'un médecin puisse être agréé et avoir le droit de consulter les données d'une personne, il doit se trouver au cœur d'un véritable lien thérapeutique ou de soins avec ce patient.

Comme une grande chaîne

Les concepteurs du Réseau ont également dû imaginer ce dernier en tenant compte d'une contrainte supplémentaire : le RSB doit pouvoir "parler" aux réseaux équivalents (mais parfois techniquement différents) développés en Wallonie et en Flandre. Actuellement, ces réseaux sont effectivement inter-connectés (via eHealth), ce qui nécessite une communication régulière, afin d'assurer un échange de données médicales partout dans le pays.

Au final, même si le RSB a dû affronter des défis de taille, tant sur un plan éthique que technique, les réalisations accomplies ont été à la hauteur de l'enjeu : partout en Belgique (et peut-être, un jour, en Europe...), des vies sont et seront sauvées grâce à ce système. Pour le comprendre, il suffit d'imaginer le cas d'une personne conduite, seule et inconsciente, dans n'importe quel service d'urgence d'un hôpital du pays. Grâce aux données inscrites et consultables dans son dossier, les praticiens pourront connaître, en un temps record, le passé médical du patient, ses allergies éventuelles ou ses problèmes de santé. Et agir en conséquence.

Enfin, et peut-être plus prosaïquement, si, depuis des années, le Service public fédéral Santé publique pousse à la roue pour instaurer et développer ce système d'informations partagées, c'est parce qu'il contribue également à diminuer les doubles examens et à éviter une surconsommation médicale, aussi inutile que coûteuse pour la collectivité.

Docteurs, faites un petit (ou un grand) pas...

Le Réseau de Santé Bruxellois ne s'est pas construit en un jour, et l'adhésion de ceux à qui il est destiné prend, également... un certain temps. Chargée de cette mission, l'asbl Abrumet a dû et doit communiquer sans relâche pour implanter le RSB, y compris auprès des médecins. Car encore faut-il que les praticiens "adoptent" le Réseau et y adhèrent pleinement.

Manifestement, depuis quelques mois, ces efforts constants de sensibilisation semblent porter leurs fruits, tant dans les hôpitaux que chez les généralistes bruxellois. D'un côté se trouvent donc des institutions hospitalières qui ont adopté le système depuis un certain temps déjà et l'alimentent de nombreuses données. De l'autre, des structures, peut-être moins impliquées jusqu'à présent, embrayent pour combler les différences. C'est qu'il ne suffit pas (même si cette donnée est importante) que la direction hospitalière "croie" au système : une motivation permanente des praticiens reste indispensable. "Les fréquents changements de personnel au sein des services obligent à une certaine vigilance pour que tous les médecins participent activement au système", souligne Cécile Rochus.

Il faut aussi que les praticiens, parfois convaincus que le Dossier de santé partagé devrait les faire entrer dans le monde de l'immédiateté, acceptent et comprennent que toute la documentation concer-

Oui, ils l'ont voulu...

Ouf ! En février dernier, Maggie De Block, ministre fédérale de la Santé, a pu annoncer en Commission de la santé publique que le cap des 2,75 millions de Belges ayant donné leur consentement éclairé pour figurer dans un Réseau de Santé avait été atteint, conformément au seuil minimal espéré pour début 2016 dans le Plan d'action e-santé 2013-2018.

Lors de la communication de la ministre, 2.810.291 citoyens avaient franchi le pas, soit 25 % de la population. Un an plus tôt, ils n'étaient encore que 598.964...

nant leurs patients connectés n'est pas encore disponible sur le Réseau. Comme l'admet Cécile Rochus, "le flux et l'automatisation des règles de publication pour nourrir le dossier se bâtissent progressivement". Et donc pas assez vite, aux yeux de certains...

En tout cas, et sans doute est-ce un signe révélateur de la pénétration du Réseau dans les institutions hospitalières bruxelloises, "certains hôpitaux psychiatriques rejoignent ce dernier. Cette avancée ne se fait qu'en parallèle à une réflexion sur ce qu'il est légitime de partager", précise-t-elle.

Le déclin des généralistes

Du côté des généralistes, là encore, le travail de sensibilisation et de communication d'Abrumet porte ses fruits. Depuis plusieurs mois, un nombre accru d'entre eux ont eu "comme un déclin" : ils se sont inscrits, cliquent sur le Réseau et l'alimentent. Le nombre de généralistes bruxellois concernés n'est pas communiqué, mais Abrumet signale qu'au cours de ces six derniers mois⁵, 10 % d'entre eux ont franchi le cap. Ce résultat est la conséquence d'un long travail de fond, qui a inclus par exemple une communication menée au sein de la majorité des Glem⁶ bruxellois.

"Nous commençons également à proposer des modules de formation à l'utilisation du Réseau. Des associations de médecins nous contactent en ce sens, ce qui constitue un signe encourageant", précise Cécile Rochus. Néanmoins, les causes et les raisons qui constituent les freins à l'adhésion des médecins de famille, y compris de ceux qui n'ont aucune hostilité au principe de Réseau, ne sont nullement sous-estimées. "Même si, à terme, une informatisation de tous les praticiens est inéluctable, actuellement, tous les médecins de famille sont loin d'avoir la même aisance, la même connaissance, la même maturité et les mêmes facilités en informatique. Le temps de formation – pris sur leur vie non-professionnelle –, l'apprentissage, les – réelles – difficultés face aux choix d'un logiciel compatible : voilà autant d'obstacles légitimes au RSB. Sans jamais clouer au pilori ceux qui peinent à entrer dans la danse, notre rôle est d'accompagner au mieux les généralistes dans ce parcours parfois difficile", ajoute Cécile Rochus. Comme le dit le Dr Didier Piquart, généraliste, "l'adhésion au réseau est un investissement en temps. Mais le résultat obtenu est à la hauteur de cet investissement"⁷.

Paradoxalement, Abrumet ne cherche donc pas forcément à "faire du chiffre" à tout prix au niveau des inscriptions des médecins, même si cette dernière semble être un impératif. "Bien évidemment, le défi consiste à encourager les entrées. Mais, ce qui importe aussi, c'est une réelle adhésion au Réseau, afin d'assurer la qualité de ce dernier. Cette participation se marquera par une utilisation active et par le nombre de données engrangées et partagées...", précise Cécile Rochus. Sur ce point - qui représente un vrai challenge -, les promoteurs d'Abrumet peuvent avoir le sourire : en avril 2015, 1,59 million de documents avaient été publiés sur le Réseau. Un an plus tard, on y compte 2,765 millions de données. "Les automatismes s'installent", constate Cécile Rochus.

Sans oublier le patient...

En ce qui concerne les citoyens, censés être les premiers bénéficiaires des Réseaux, "contrairement au système mis en place pour les dons d'organes, aucun Bruxellois n'est considéré comme inscrit d'office au RSB⁸, rappelle Cécile Rochus. L'accord et l'inscription ne se donnent pas par défaut : ce n'est qu'après avoir été informé de manière éclairée qu'un patient peut décider d'entrer dans le Réseau, dont il est autorisé à sortir à tout moment." Nouveau site, clip vidéo, brochures, affiches : tout est mis en oeuvre afin de faire transiter la communication, d'une manière claire et complète.

Cette information et l'enregistrement du consentement peuvent passer par le médecin de famille, certaines pharmacies, avoir lieu aux urgences, dans les services de consultation d'un hôpital ou dans une mutuelle. Rien n'empêche non plus la personne de s'inscrire seule, directement sur le site ou via un formulaire PDF scanné. Le patient peut aussi interdire d'accès tel ou tel praticien, comme par exemple lors d'un changement de médecin traitant ou en cas de séparation ou de divorce d'un partenaire médecin...

Un point important reste cependant en discussion : celui des données auxquelles le patient inscrit dans le Réseau peut avoir accès dans son propre dossier. Actuellement, il ne peut consulter que le Dossier central partagé, c'est-à-dire, un peu comme dans un livre, la table des matières. Est-ce assez ? L'idée de protéger les patients les plus vulnérables en évitant qu'ils découvrent seuls des informations parfois problématiques doit-elle s'imposer à toutes les personnes (lire à ce propos l'interview du Dr Luc De Voecht)*? Pour ce débat éthique, loin d'être simple, les réponses viendront peut-être de projets pilotes en cours.

De l'ambition, sinon rien

Actuellement, les Réseaux de Santé excluent un certain nombre de professionnels de la santé : les spécialistes pratiquant en privé mais, aussi, les dentistes, les kinés, les infirmières, etc. Pourtant, il y aurait forcément une logique à partager certaines données (mais pas toutes, selon les cas) avec tous ceux qui tissent un lien thérapeutique avec un patient. Clairement, cet objectif posera d'autres soucis, d'autres difficultés, d'autres défis. Pour s'imposer, il devra également répondre à une demande du terrain. Manifestement, autour de l'idée "Professionnels de la santé et patients de tout bord, connectez-vous", Abrumet est loin d'avoir terminé ses missions... ■

Pascale Gruber

Pour en savoir plus sur Abrumet et/ou pour rejoindre le Réseau de Santé Bruxellois : www.abrumet.be

*** Le témoignage du Dr De Voecht est consultable sur www.bruxellessante.be**

1. Des opportunités et des retombées socio-économiques sont également espérées au niveau de l'innovation et de la recherche.
2. Chiffre communiqué par Abrumet le 18.4.2016, lors de la semaine de l'e-santé à Bruxelles.
3. Fédération des Associations de Médecins Généralistes Bruxellois, et Brusselse Huisartsen Kring.
4. Le Réseau de Santé Bruxellois est soutenu par le Service public fédéral Santé publique, et est partenaire de la plateforme eHealth.
5. Chiffre communiqué en avril 2016.
6. Glem : Groupe local d'évaluation médicale, c'est-à-dire un groupe de pairs assurant la formation continue des médecins.
7. Propos tenus lors de la Conférence de presse d'Abrumet le 18/4/2016.
8. Afin de notifier un refus de don d'organes, un formulaire doit explicitement être complété auprès du service population de la Commune.



La crise du modèle agricole

Le modèle économique agricole dominant depuis 1945 est celui d'une agriculture productiviste et intensive. Mais les difficultés qui frappent le secteur agricole, et les questions que soulève l'alimentation au sens large, ont montré les limites de ce modèle. Il est aujourd'hui largement remis en question.

A Bruxelles, sur une superficie totale de 32 km², seuls 2,4 km² sont effectivement utilisés comme terres agricoles. Comme dans toute grande ville, la compétition pour l'occupation des sols entre les différentes activités est particulièrement tendue. Sur les trente dernières années, de petites zones agricoles urbaines ont régulièrement disparu, comme par exemple à Ixelles, un champ de pommes de terre au carrefour de l'avenue du Bois de la Cambre et de la chaussée de Boitsfort, remplacé dans les années nonante par une grande surface ou, plus récemment, le terrain agricole reconverti en futur lotissement à Uccle, au coin de la rue Engeland et de l'avenue Dolez. Seule une politique active des pouvoirs publics bruxellois et la préservation de terrains en zone agricole peuvent rendre l'accès à la terre possible pour de nouveaux exploitants et favoriser l'essor de l'agriculture urbaine.

L'article complet est disponible sur www.bruxellessante.be

Agriculture urbaine & alimentation durable

A la suite du développement durable, le concept s'est étendu à d'autres domaines comme ceux du logement, de l'économie, de la finance ou du tourisme. Le souci de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs¹ » est devenu un véritable enjeu de société. Cela n'étonnera guère que l'alimentation se soit également engagée de façon concrète dans cette démarche. Les nombreuses initiatives pour manger de manière plus saine et durable témoignent de cette préoccupation. Toutefois, parler de l'alimentation durable ne peut se faire sans évoquer la question d'une agriculture alternative, notamment celle de l'agriculture urbaine. Où en est-on vis-à-vis de ces démarches au niveau de la Région bruxelloise ?



Potager collectif à Anderlecht

Avant de poursuivre, il faut commencer par comprendre ce que l'on entend par « alimentation durable ». S'il est difficile d'en donner une définition précise, celle fournie par l'association Ecoconso est assez explicite. L'alimentation durable est « une alimentation qui respecte toute une série de critères environnementaux (dans le but de diminuer l'impact de l'alimentation sur notre environnement), éthiques (pour permettre aux producteurs « du Sud » de percevoir une rémunération normale) et de santé (afin de consommer des aliments favorables à notre santé) ». Mais uniquement pour les producteurs « du Sud » ? Certainement pas quand on sait qu'aujourd'hui nombre de producteurs « du Nord » souffrent eux aussi des prix imposés par le Marché. Pour beaucoup d'entre eux, il est devenu difficile de vivre du fruit de leur travail. Les manifestations d'agriculteurs et d'éleveurs, les suicides², les ventes de petites et moyennes exploitations aux plus grandes ou aux grands groupes, etc. montrent de façon assez explicite que le système qui a nourri les pays occidentaux depuis plus de soixante ans a atteint ses limites. Faut-il réellement

rappeler ici les dégâts environnementaux occasionnés par l'agriculture et l'élevage intensifs au niveau de la planète et de la santé humaine et animale ? Cette course folle (du train) du développement de nos pays doit être arrêtée au nom de la raison et de la survie non pas seulement de l'Humanité, mais bien de la Terre. Certains disent qu'il faut revenir en arrière. Mais est-ce réellement envisageable ? Le défi n'est-il pas plutôt de tirer les leçons du passé et de lancer d'autres façons de faire ?

Aspects importants de l'alimentation durable

On ne le répétera jamais assez, le changement passe par d'autres modèles de consommation. Par exemple, par celui des produits locaux et de saison ! Il faut oublier les mangues, les fraises et les tomates que l'on peut manger du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les transports d'un bout à l'autre du monde de cargaisons de denrées alimentaires, les productions sous serres et autres aberrations de ce genre,

rien que pour satisfaire nos papilles délicates – ou d'enfants gâtés ? –, ne sont pas bons pour la planète, comme en témoignent les problèmes du réchauffement climatique (sécheresse, fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer...). Une des solutions passe par le rapprochement des aliments produits de leur lieu d'achat. Cette préoccupation a le mérite d'avoir poussé à développer les circuits courts que nous connaissons aujourd'hui. « Paniers bio », « groupes d'achats solidaires et GASAPS³ », « ventes sur les exploitations », « coopératives de producteurs », etc. sont autant de modèles qui réduisent la distance entre les producteurs et les consommateurs. Actuellement, on préférera également des produits sans engrais chimiques ni pesticides, évitant ainsi de polluer l'air, les nappes phréatiques ou les cours d'eau de manière générale. Ce qui fait irrémédiablement penser aux aliments « issus de l'agriculture biologique ». Mais ce dernier terme, comme on le verra plus loin, n'est pas toujours bien compris de tous les consommateurs. Tous les producteurs qui n'utilisent ni engrais chimiques ni pesticides, ne revendiquent donc pas cette appellation... ■

Anoutcha LUALABA LEKEDE

L'article complet est disponible sur www.bruxellessante.be

1. Définition du développement durable issue du rapport Brundtland (1987).
2. Il n'existe pas de statistiques à cet égard en Belgique, le sujet est tabou. En France, la Mutualité Sociale Agricole estime que deux agriculteurs se suicident chaque jour. Lire « L'inquiétude dans le monde agricole : les suicides d'agriculteurs en hausse », <http://www.sudinfo.be>
3. Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne.

La Stratégie Good Food



L'alimentation répond à un besoin fondamental. Or, le modèle de production actuel est inadapté à la croissance de la population. Dans le futur, il engendrera des impacts économiques, sociaux, environnementaux et de santé, tant au niveau local que mondial. Parmi ces enjeux figure l'accès à une alimentation saine, équilibrée et suffisante : le coût de l'alimentation est difficile à assumer pour de nombreux Bruxellois, un tiers d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. De plus, la population défavorisée est la plus exposée aux problèmes de santé liés à de mauvais régimes alimentaires et à la consommation de produits de basse qualité, généralement proposés à des prix très compétitifs par la grande distribution et le *hard discount*. Le secteur alimentaire connaît un contexte économique difficile. Les agriculteurs parvenant à vivre de leur métier se font de plus en plus rares étant donné la compression des coûts entre les étapes de production, transformation, transports, etc. Le développement de filières d'alimentation durable et locale représente, dès lors, un important potentiel. À Bruxelles, comme dans d'autres villes, l'impact environnemental de l'alimentation est très important : près d'1/4 de l'impact environnemental d'un ménage bruxellois est lié à sa consommation de nourriture et de boissons.

Une adaptation du modèle est indispensable tant pour notre santé que pour la préservation de l'environnement. Il s'agit de garantir plus de cohérence entre la production, la consommation et la gestion des ressources : une alimentation plus locale, équilibrée, saine et savoureuse, ainsi qu'une réduction du gaspillage alimentaire. À Bruxelles, des initiatives ont déjà vu le jour afin d'augmenter l'offre et de nombreux citoyens sont sensibilisés. Bruxelles est aussi la première région d'Europe « OGM Free » : toute culture d'organismes génétiquement modifiés en plein air y est interdite. Récemment, la Région bruxelloise a également interdit l'usage des pesticides contenant des glyphosates – le RoundUp de Monsanto – sur son territoire. La stratégie « Good Food » s'inscrit dans ces initiatives existantes.

Vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale

La Stratégie Good Food, c'est une politique publique volontariste, lancée et portée par la Région de Bruxelles-Capitale pour une durée de cinq ans (2016-2020), qui vise à placer l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine, en l'abordant dans toutes ses dimensions, économiques, sociales et environnementales.

Pour atteindre ses objectifs, elle entend encourager et fédérer les nombreuses initiatives de terrain, existantes et à venir.

La Stratégie bruxelloise Good Food affiche une double ambition :

- « mieux produire », c'est-à-dire cultiver et transformer localement des aliments sains et respectueux de l'environnement ;
- « bien manger » ou rendre accessible à tous une alimentation savoureuse et équilibrée, composée d'un maximum de produits locaux.

Dès sa conception, la stratégie s'est appuyée sur la participation des acteurs de la chaîne alimentaire, au travers d'un processus de co-construction de plusieurs mois, qui a réuni une centaine de participants.

Le résultat a fait émerger une vision commune pour 2035 et un programme composé de 7 axes stratégiques :

1. augmenter la production alimentaire locale et durable,
2. accompagner la relocalisation et la transition d'une offre durable pour tous,
3. accompagner la transition de la demande pour tous,
4. développer une culture alimentaire « Good Food » durable et désirable,
5. réduire le gaspillage alimentaire,
6. penser et favoriser les systèmes alimentaires de demain,
7. assurer la gouvernance de la mise en œuvre de la stratégie.

L'ensemble des axes se décline en une quinzaine d'actions concrètes, telles que la promotion de l'autoproduction durable, l'accélération de la transition des cantines et restaurants, l'accompagnement des citoyens et des familles ou la valorisation des invendus alimentaires.

Les priorités de la stratégie sont les suivantes :

- le développement de la production alimentaire locale (Bruxelles et sa périphérie), dans une approche écologique et innovante, pour atteindre une autonomie de 30% en fruits et légumes à l'horizon de 2035 ;
- la sensibilisation et l'implication des citoyens dès le plus jeune âge ;
- la réduction du gaspillage alimentaire de 30% d'ici à 2020 ;
- la prise en compte des spécificités sociales et multiculturelles de notre capitale dans le développement des actions.

Enfin, les politiques et les administrations responsables ont fixé des principes directeurs qui doivent guider la gouvernance de la stratégie tout au long de sa mise en œuvre :

- l'inclusion et la prise en compte des spécificités sociales et multiculturelles de la ville,
- l'exemplarité des pouvoirs publics,
- l'implication et la responsabilisation de tous les acteurs de la chaîne alimentaire aux niveaux régional et local,
- des méthodologies de changements de comportements adaptées aux différents publics cibles et s'appuyant sur les tissus locaux existants,
- l'autonomisation et l'augmentation de la capacité des acteurs à développer leurs propres projets, par le développement de compétences, de partenariats et de projets locaux.

La stratégie a été adoptée par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 17 décembre 2015. Bruxelles Environnement et la cellule agriculture du SPRB en coordonnent la mise en œuvre. ■

Portail Good Food
<http://www.goodfood.brussels>
Joséphine Henrion
Département consommation durable et éco comportement
Mail : jhenrion@environnement.brussels
Tél : +32 (0)2 5634163
Bruxelles Environnement
Site de Tour & Taxis
Avenue du Port 86C / 3000 - 1000 Bruxelles



La question de l'accessibilité est au coeur des enjeux de l'alimentation durable : comment proposer au plus grand nombre une alimentation saine à un prix abordable mais juste, en conservant un schéma de distribution lisible et praticable ?

C'est le défi relevé par *BEES Coop*, premier projet de supermarché coopératif et participatif à Bruxelles, porté par des citoyens désirant créer une alternative à la grande distribution classique, en proposant des produits de qualité à des prix accessibles à tous. Quentin, porteur du projet, nous l'explique par le menu : « Le projet est parti d'un constat : lorsque nous organisons des événements pour le réseau ADES, dont sont issus la plupart des fondateurs de *BEES Coop*, nous avons très difficile à concevoir, pour les participants, des repas en adéquation avec nos valeurs, durables, équitables, traçables et solidaires. Nous avons donc décidé de créer nous-mêmes une alternative à la distribution classique qui soit accessible à tout le monde. Avec le Réseau des consommateurs responsables, nous avons envisagé différentes formules. Mais c'est en découvrant les *Park Slope Food Coop* de New York et leur équivalent parisien, *La Louve*, que nous avons trouvé le modèle de distribution qui convenait à notre projet : un supermarché coopératif et participatif qui permet de se passer complètement de la grande distribution'. »

Le principe est simple. Chaque coopérateur achète quatre parts de la coopérative, au prix de 25 euros. Il devient donc copropriétaire de la coopérative. Il s'engage à travailler trois heures par mois au sein du supermarché. L'essentiel des tâches est donc effectué par les membres, ce qui permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement, de baisser les prix de vente des produits et de créer une dynamique participative. Le magasin ne sera accessible qu'aux seuls coopérateurs. « *BEES Coop* est une coopérative à finalité sociale agréée par le Conseil Natio-

nal de la Coopération, nous précise Quentin, et en respecte les valeurs : égalité des coopérateurs sur le principe "un homme une voix", primauté du travail sur le capital, du service sur les profits, aucun dividende versé... »

BEES Coop est un projet collectif et auto-géré, basé sur un modèle de gestion horizontale, respectueux des principes démocratiques et participatifs. « Au lancement du projet, nous étions cent membres fondateurs. Aujourd'hui, la coopérative rassemble environ deux cents familles. Les décisions sont prises par consentement au sein d'assemblées participatives qui réunissent tous les membres. Plus d'une dizaine de cellules prennent en charge les aspects de la gestion quotidienne : communication, gouvernance, mixité sociale, approvisionnement... Nous avons aussi les "chantiers" organisés régulièrement sur des thématiques spécifiques, par exemple "Quel mécanisme de solidarité au sein de la coopérative ?", et lors desquels des personnes extérieures peuvent être invitées à participer à la réflexion. Cette organisation permet de ré-interroger constamment le projet *BEES Coop*. »

Comme tout supermarché, *BEES Coop* proposera des produits couvrant toute la gamme des besoins alimentaires mais aussi d'hygiène et d'entretien. « Nous ne proposerons pas uniquement des produits bio, même si 80% le seront ou pourraient l'être. Nous avons défini des critères : origine, mode de production, équitabilité, durabilité. Ces informations seront disponibles pour chaque produit proposé. Les consommateurs pourront choisir les produits qu'ils achètent en toute transparence. Nous privilégierons les



Photo© BEES Coop

produits locaux respectueux de l'homme et de l'environnement mais nous ne voulons pas nous enfermer dans des carcans. Nous ne voulons pas être une épicerie bio pour bobo. Nous suivrons les demandes des coopérateurs. Si la majorité d'entre eux se prononce pour la présence dans les rayons de *BEES Coop* du ketchup d'une grande marque bien connue, il s'y retrouvera ! »

Pour autant, *BEES Coop* ne veut pas s'inscrire dans la guerre des prix que se livrent les acteurs de la grande distribution : « Nous voulons pratiquer des prix qui soient accessibles au plus grand nombre, insiste Quentin, y compris à un public précarisé. Mais nous ne voulons pas du modèle de prix cassés de la grande distribution. Ces dernières décennies, la part de l'alimentation dans nos budgets n'a



Photo© BEES Coop



Photo© BEES Coop

cessé de diminuer au détriment des producteurs et de la qualité des produits. Nous souhaitons proposer des aliments de qualité et garantir une juste rémunération aux producteurs. Cet équilibre entre mixité sociale, alimentation de qualité, prix aux producteurs et circuit de distribution est difficile à trouver et soulève beaucoup de questions auxquelles nous essayons de répondre. »

Mais BEES Coop est plus qu'un supermarché, c'est aussi un lieu d'échange, de réflexion et d'initiatives, ancré dans son quartier. « Nous organisons des cours et des ateliers de cuisine et de sensibilisation à l'alimentation durable ainsi que différents services comme une wasserette ou de l'aide pour le chargement des courses. Nous mettons aussi à disposition pour des membres une salle polyvalente permettant l'organisation de ciné débats, de conférences... »

BEES Coop vise à toucher un public moins sensibilisé à la question de l'alimentation durable : « Si nous avons choisi de nous installer à Schaerbeek, c'est grâce au soutien de la commune de Schaerbeek mais aussi pour la mixité sociale qu'on y trouve et pour l'important réseau associatif du quartier. Ce contexte nous permettra de travailler avec les associations locales à la sensibilisation du public précarisé aux questions que soulève l'alimentation durable : alimentation saine, production locale, juste rémunération des producteurs... »

Les coopérateurs de BEES Coop souhaitent privilégier le circuit court. Mais ils sont confrontés comme les autres intervenants du secteur à un problème d'approvisionnement : « Le circuit court est difficile à organiser, déplore Quentin. Dans le secteur de l'alimentation durable à Bruxelles, il n'y a pas de centrale d'achat ni de plate-forme d'approvisionnement. Des problèmes logistiques se posent aussi. Dans la grande distribution, un camion ne fait jamais de trajet à vide. Le transport est optimisé et donc moins polluant. Un petit producteur qui livre ses produits locaux remplit rarement son véhicule et repart à vide. En terme de bilan carbone, ce n'est pas positif. Il y a un important travail à faire à Bruxelles sur la chaîne d'approvisionnement et de logistique de l'alimentation durable. »

On le voit, BEES Coop propose une alternative originale, innovante et solidaire pour

répondre à la question cruciale de l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité pour tous à Bruxelles. ■

Propos recueillis par Marie-Hélène Salah

BEES Coop
<http://bees-coop.be/>
contact@bees-coop.be

Le Réseau de Consommateurs Responsables (RCR) est une ASBL créée en 1999 par une quinzaine de particuliers et une vingtaine d'associations (dont Oxfam Magasins du Monde, Max Havelaar, Triodos, Inter Environnement Wallonie...)

Le RCR fait la promotion active d'initiatives locales, collectives et autogérées de « consommation alternative » (SEL, donneries, GASAP, Repair Cafés...), qui permettent de remettre l'humain et l'environnement au centre des préoccupations et de reconstruire un système viable sur le long terme.

Site Internet : <http://www.asblrcr.be/>

Le Réseau ADES se définit lui-même comme un réseau rassemblant des jeunes qui désirent bouger et militer pour une société solidaire, démocratique et écologique. A travers des journées de formation, des cafés-débats et l'animation d'un blog, le Réseau ADES est un lieu d'apprentissage mutuel, qui se nourrit de tous les savoirs et savoirs-faire de ses membres et de personnes extérieures.

Site : <http://www.reseauades.net>



Photo© BEES Coop

1. Park Slope Food Coop est un supermarché coopératif alimentaire situé dans le Park Slope, quartier de Brooklyn à New York et fondé en 1973. Il est l'une des plus anciennes coopératives alimentaires actives aux États-Unis. L'association française les Amis de la Louve projette la création d'un supermarché coopératif baptisé La Louve à Paris, inspiré par l'expérience de la Park Slope Food Coop.



Photo© BEES Coop

La Ferme du Chant des Cailles

La Ferme du Chant des Cailles est un projet d'agriculture urbaine de deux hectares et demi situé à Watermael-Boitsfort entre l'avenue des Cailles et la place du Colibri. Particulièrement innovant, il mêle participation citoyenne, maraîchage et élevage de moutons !



Les brebis de la Ferme du Chant des Cailles

Nous avons rencontré Ann de Geest, une des six personnes impliquées dans le pôle maraîchage : « Le terrain que nous cultivons a été pendant très longtemps agricole bien qu'il appartienne à la société coopérative de locataires *Le Logis*. Les plus anciens habitants du quartier se souviennent qu'on y cultivait des choux et des céréales. L'agriculteur qui exploitait ce terrain vit en Brabant Wallon. Découragé par les navettes vers Bruxelles, il a finalement renoncé à l'exploiter. Le terrain est alors resté en friche. Une habitante du quartier, désolée de voir le champ abandonné, a contacté l'asbl *Le début des haricots*. Au sein de cette association, plusieurs personnes cherchaient l'occasion de se lancer dans l'agriculture urbaine, l'une d'entre elles rêvait même de moutons et de fromage ! Elles ont trouvé dans ce champ en friche l'occasion qu'elles attendaient. Avec l'accord de la société *Le Logis*, la *Ferme du Chant des Cailles* est lancée début 2012.

Dés le départ, la ferme a été pensée comme un projet à la fois professionnel et citoyen, incluant les habitants du quartier. La partie professionnelle comprend les pôles maraîchage, élevage et plantes médicinales. Quant à la composante citoyenne, elle s'exerce dans le potager collectif. Rapidement, l'équipe s'est accrue et un cinquième pôle citoyen a vu le jour : le quartier durable. Ces cinq axes sont interdépendants. C'est le seul projet d'agriculture urbaine qui articule autant de pôles différents mais d'égale importance. »

Récoltons !

Le projet s'inspire du modèle des *Community Supported Agriculture* sur abonnement et en auto-récolte : « En 2014, nous explique Ann de Geest, la *Ferme du Chant des Cailles* a alimenté cinquante membres avec une cinquantaine d'espèces différentes de légumes, puis, très vite, nous sommes passés à nonante membres, enfin à deux cents en 2015. En 2016, notre objectif est de fournir deux cents septante personnes. Les membres paient en début de saison 345 euros pour un an d'abonnement, ce qui équivaut à 7 euros par semaine. Avec cet abonnement, ils peuvent venir récolter eux-mêmes, en journée, ce qu'ils souhaitent pour leur consommation fraîche et personnelle. Nous demandons aux membres de ne récolter que ce dont ils ont besoin, dans le respect des autres, afin que chaque membre ait accès à tous les légumes cultivés. Le montant de l'abonnement peut paraître important mais cet argent financera tous les frais de production de la saison. Pour ceux qui ont difficile à déboursier cette somme d'un coup, nous proposons un paiement échelonné en quatre fois ou un abonnement à prix réduit. En effet, certains de nos membres paient volontairement plus cher, ce qui nous permet de proposer quelques abonnements à 295 euros. Ce système crée une solidarité entre nos membres. »

Pour le producteur, ce principe d'auto-récolte limite les coûts de transport, de réfrigération et les marges financières

des intermédiaires. Du point de vue du consommateur, il lui assure une alimentation de qualité d'une fraîcheur imbattable. Il crée aussi une proximité immédiate entre le producteur et le consommateur. Enfin, comme chaque membre ne récolte que ce dont il a besoin, le gaspillage alimentaire est limité.

Le Bercail, Herbae et le Jardin collectif

Le *Bercail* constitue le pôle élevage de la *Ferme du Chant des Cailles*. Actuellement, le troupeau se compose d'une quarantaine de brebis et agneaux. Avec le lait des brebis sont fabriqués des fromages et du yaourt. Ils sont en vente sur abonnement, à la ferme ou à la boulangerie partenaire du projet *Farilu* à Watermael. Les brebis paissent une partie de l'année sur un terrain à la ferme. Mais l'espace étant insuffisant, elles s'installent quelques mois sous un verger au sein du parc du Couvent Sainte-Anne, à quatre cents mètres de la *Ferme du Chant des Cailles*. C'est là que se trouvent également la bergerie et la fromagerie. Les pommes du verger, quant à elles, servent à réaliser un jus naturel non filtré. Depuis 2015, la laine est aussi valorisée en fil et en feutre.

La *Ferme du Chant des Cailles*, c'est aussi *Herbae*, un jardin de plantes aromatiques comestibles et médicinales. Si les « classiques », thym, menthe, basilic, etc, y sont cultivées, des plantes sauvages moins connues et des fleurs comestibles sont également proposées à la cueillette. Des fiches techniques et des ateliers participatifs permettent de (re)découvrir



Spirale d'aromatiques offrant différents habitats pour insectes et petits animaux.

leurs usages en cuisine et en santé, le tout sans pesticide évidemment !

D'une superficie de quatre mille m², le *Jardin collectif* existe depuis août 2012, il est géré par les habitants du quartier. Environ quatre-vingts jardiniers, certains expérimentés, d'autres non, cultivent soit des parcelles collectives soit des parcelles gérées par de petits groupes réunis autour d'un certain type de culture, sans engrais chimiques ni pesticides et dans le respect de la biodiversité.

Un projet global

Dès sa conception, le projet se veut global, alliant production durable, participation citoyenne et approche pédagogique. Il s'inscrit dans le concept de transition écologique. Ann de Geest : « L'idée est de partir de la *Ferme du Chant des Cailles* pour sensibiliser à la question de l'alimentation dans son sens le plus large, y compris les aspects environnementaux et durables, dans une optique de cohésion sociale. Dans ce but, d'autres activités sont développées autour de la ferme : compost de quartier, bourse de graines, épicerie participative...

Nous pratiquons une agriculture bio, agro-écologique, en permaculture et à taille humaine. Nous cherchons à être le plus connectés possible à la nature et à l'écosystème et à y connecter nos membres. Nous voulons aussi montrer que, contrairement à ce qui est communément admis, une petite exploitation peut nourrir sainement de nombreuses personnes. L'agriculture intensive n'est pas une fatalité ni la seule solution pour nourrir la planète. Notre projet s'inscrit dans un esprit de transition. Enfin, nous voulons que cette activité agricole ait un réel impact sur le lien social. La ferme appartient au quartier, l'espace

est ouvert et il y a trois accès faciles au terrain. Les habitants du quartier participent au potager collectif, les enfants viennent voir les moutons après l'école, certains participants viennent de loin une ou deux fois par an et nous remerciant de cette occasion de « mettre la main à la terre » ! Les activités développées à la ferme créent du lien entre les nouveaux habitants, dont certains sont primo-arrivants, et les anciens, et participent à leur intégration. En terme de cohésion sociale, les effets sont très importants. »

Quel avenir ?

Mais l'avenir de la *Ferme du Chant des Cailles* est compromis, la Région bruxelloise a de nombreux besoins et les terrains disponibles sont rares : « Dès les premières discussions avec la société le Logis en préalable à l'exploitation du champ, nous avons appris que le terrain était à bâtir et toute la zone constructible, nous précise Ann de Geest. Un projet de construction de logements sociaux existait déjà, c'est pourquoi nous n'avons obtenu qu'un bail précaire. »

Mais, très rapidement, les activités des différents pôles ont pris de l'ampleur, et le succès a été inattendu. Pourtant, l'annonce de la construction des logements est arrivée plus vite que prévu : « Très vite nous avons reçu beaucoup de soutien des membres, des habitants mais aussi de la Commune et du Logis, qui ont dé-



Le potager collectif de la Ferme du Chant des Cailles



Les cultures du pôle maraîchage

cidé que les futurs logements ne dépasseraient pas un tiers du terrain car ils ont estimé que la *Ferme du Chant des Cailles* enrichissait fortement le quartier. Ce soutien est important pour nous, il nous permet d'avoir l'énergie de continuer le projet malgré la précarité de notre situation. »

Pour assurer sa pérennité à long terme, le projet a besoin d'être économiquement viable : « Les premières années, nous ne dégagions pas assez de rentrées financières pour nous payer, nous avons donc travaillé bénévolement. Mais nous avons l'objectif de gagner suffisamment pour créer trois emplois mi-temps. Si la *Ferme du Chant des Cailles* est amputé d'un tiers de sa superficie, nous ne pourrions plus garantir ces trois emplois. Au sein de l'équipe, cette nouvelle est dure, elle remet l'équilibre du pôle professionnel en question. »

L'accès à la terre

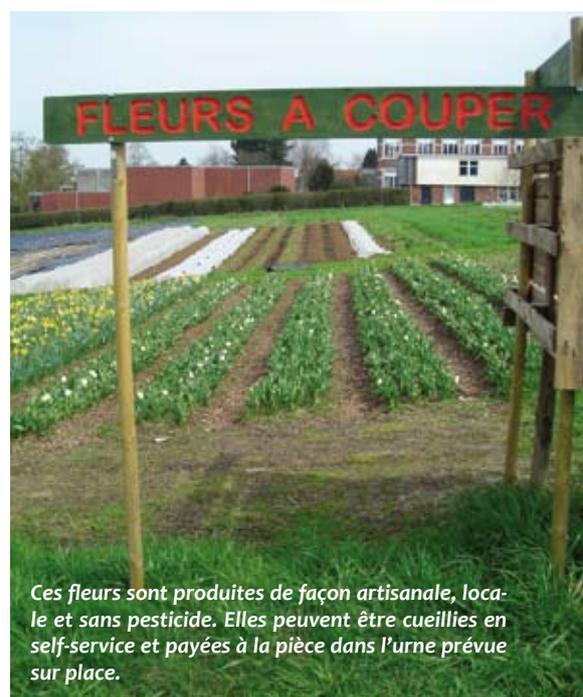
La situation précaire de la *Ferme du Chant des Cailles* reflète toute la difficulté de l'accès aux terres agricoles : « Mais nous sommes aussi conscients de la problématique de la question du logement à Bruxelles et particulièrement du logement social. Nous avons rencontré Madame Frémault, ministre du Logement et de l'Environnement et elle s'est montrée très sensible à notre projet. Elle nous a proposé de réfléchir à un projet exemplaire alliant logements et agriculture urbaine et de participer au comité de pilotage qui accompagnera la construction. Nous avons accepté de participer au processus d'accompagnement. Pour mieux représenter et défendre la ferme et améliorer sa cohésion, nous avons fondé une asbl. Son conseil d'administration est composé de représentants des cinq pôles et de cinq administrateurs neutres car nous tenons

à maintenir un équilibre entre les professionnels et les citoyens bénévoles. Actuellement, la Commune, le Logis et le Floréal réfléchissent à une autre implantation pour les futurs logements, peut-être sur un terrain appartenant à la société le Floréal. Nous ne connaissons pas encore le futur de la *Ferme du Chant des Cailles* mais nous nous battons pour sauver le projet sans sacrifier les différents pôles qui s'y sont développés et pour fixer dans la durée le champ comme terrain agricole participatif. » Espérons que la solution choisie ne remette pas en question ce projet unique à Bruxelles. ■

Propos recueillis par Marie-Hélène Salah

La Ferme du Chant des Cailles
<http://www.chantdescailles.be>
 Mail : info@chantdescailles.be
 Avenue des Cailles en face du n°32
 1170 Watermael-Boitsfort (libre accès)

1. Dans un Community Supported Agriculture ou CSA, l'agriculteur cultive ses produits pour des adhérents ou membres qui s'engagent à l'avance à acheter une partie de sa production pour la saison. Le producteur reçoit donc de l'argent en début de saison, ce qui lui permet de financer sa production. Les membres ont la garantie d'être approvisionnés toute la saison. Ce système, très présent en Flandre et aux Etats-Unis est proche des AMAP ou Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne en France ou GASAP à Bruxelles.



Ces fleurs sont produites de façon artisanale, locale et sans pesticide. Elles peuvent être cueillies en self-service et payées à la pièce dans l'urne prévue sur place.

Production de légumes par la formation

La ferme urbaine agro-écologique à Bruxelles

Un constat : ceux qui œuvrent pour développer l'alimentation durable et l'agriculture urbaine sont nombreux, du moins la liste des actions entreprises est longue puisque certains acteurs démarrent ou suivent plusieurs projets. C'est le cas notamment du *début des haricots*, une association qui sensibilise les habitants de la Capitale aux enjeux de l'alimentation et de l'environnement.

Il y a six ans, elle a démarré à Neder-Over-Hembeek, pas très loin de la ferme *Nos Pilifs*, la première ferme urbaine agro-écologique.

L'installation d'une ferme en ville répond au souci de l'association de tendre vers davantage de souveraineté alimentaire, un processus qui passe par le maintien d'une agriculture de proximité, destinée en priorité à alimenter les Bruxellois. Cela sous-entend : relocaliser l'économie, encourager la production locale d'aliments et reconnaître la valeur du métier d'agriculteur, du paysan.

A Neder-Over-Hembeek, le projet de la ferme a démarré avec l'envie de cultiver des légumes biologiques sur Bruxelles, c'est-à-dire à proximité des consommateurs. Mais à cette idée de départ va assez vite se greffer l'opportunité pour la ferme de faire de la formation¹ dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle. Avec le temps, cet aspect a pris de l'importance et est devenu aujourd'hui l'objectif principal de la ferme : former des jeunes qui souhaitent se lancer dans le maraîchage bio. Dans ce cadre, elle a la possibilité d'engager quatre personnes sous contrat PTP (Programme de Transition Professionnelle)². Actuellement, les travailleurs sous contrat PTP sont engagés comme ouvriers-stagiaires à temps plein. Ils sont embauchés pour une durée maximale de 2 ans³, ce qui permet aux stagiaires le souhaitant de passer deux saisons complètes à la ferme. Ainsi, ils sont mieux outillés pour pouvoir s'installer par la suite comme maraîcher ou travailler dans un domaine lié. La ferme accueille aussi d'autres personnes comme des agronomes ou des étudiants en horticulture qui viennent y faire leurs stages pratiques. Enfin, arrivent là aussi des personnes venant d'horizons complètement différents souhaitant

découvrir le monde de l'agriculture urbaine. Au jour le jour, le travail quotidien est assuré par environ dix personnes : l'équipe d'encadrement composée de trois formateurs et une accompagnatrice sociale (tous à mi-temps), ainsi que les stagiaires dont le nombre varie entre quatre et neuf selon les demandes.

Qu'en est-il alors de la production de légumes ? L'objectif est toujours là, nous assure-t-on du côté de la ferme. Benoît Delpuch, formateur : « C'est vraiment de la formation par le travail. Nous donnons un peu de cours théoriques et, de temps en temps, nous allons faire des visites à l'extérieur. Mais l'essentiel de la formation se fait ici, en cultivant des légumes. Nous disposons d'un demi-hectare⁴ sur lequel nous cultivons septante sortes de légumes tout le long de la saison. » Par saison, il faut comprendre la saison de maraîchage qui va de février à décembre, avec une pause au mois de janvier. Si le travail se fait de manière quasi-ininterrompue sur la ferme, la vente de légumes démarre au mois de mai pour prendre fin en décembre. Ce choix est lié au climat belge. « Il est difficile, quand on n'a pas d'infrastructure de stockage, explique Benoît Delpuch, de produire suffisamment de légumes toute l'année pour avoir une offre diversifiée. Il faudrait soit être équipé en structures de stockage, soit faire de l'achat-revente, c'est-à-dire acheter des légumes et les revendre pour compléter ce que nous avons dans nos paniers. Nous avons fait le choix de ne pas procéder ainsi, mais plutôt de restreindre la saison à huit mois sur l'année. »

Au rythme du temps

Sur l'exploitation, ce sont surtout les légumes de saison qui sont mis à l'honneur. En début de saison, l'équipe planifie les cultures pour toute la saison. Les légumes produits sont essentiellement vendus à trois GASAPs. Tout d'abord auprès d'un groupe établi à Schaerbeek où les paniers sont livrés par une entreprise de livraison à vélo. Des paniers sont également livrés par la ferme à un petit groupe de Jette. Le principe adopté à l'égard des GASAPs : les légumes sont livrés en vrac et ce sont les membres des différents groupes d'achats qui s'organisent – en faisant une tournée – pour répartir les légumes dans les paniers de chaque famille. Cette participation des consom'acteurs permet ainsi à la ferme de déléguer cette petite tâche de manutention et consacrer un temps qui est précieux à la réalisation d'autres tâches. Le troisième partenaire de la ferme n'est autre que le GASAP de Neder-Over-Hembeek dont les membres viennent directement chercher leurs paniers à la ferme. Les paniers sont livrés chaque semaine et contiennent entre 6 à 10 légumes différents. L'offre est suffisante pour permettre d'en cuisiner tous les jours de la semaine. Mais sait-on toujours cuisiner du côté des acheteurs ? La cuisson ou les recettes ne sont pas vraiment une difficulté dans la mesure où tout ce monde se parle et s'échange les trucs et astuces. Il arrive que la ferme donne des recettes de légumes, mais c'est plutôt rare. Les paniers sont vendus 15 euros pièce. Si pendant deux ans, la ferme parlait de légumes bio, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Elle a arrêté de demander le label bio, essentiellement parce le système de commercialisation qu'elle utilise est basé sur des circuits très



courts. Outre les paniers vendus aux GASAPs, la ferme a lancé cette année un projet d'auto-cueillette à destination des citoyens. Benoît Delpeuch: « Nous ne leur proposons pas un panier nous-mêmes. Nous mettons simplement des drapeaux de différentes couleurs sur le champ; les drapeaux sont là pour indiquer les légumes prêts à être récoltés. Les cueilleurs payent un forfait par personne à l'année et peuvent alors cueillir ce qu'ils veulent. L'idée est de cueillir tout ce qu'ils peuvent consommer frais, et non de récolter pour aller distribuer à leurs amis ou faire des conserves. » Précisons encore que si la ferme a arrêté de demander la certification bio, elle n'en demeure pas moins attentive à la qualité des denrées qu'elle produit. Ceci explique qu'elle ait choisi de s'impliquer dans un système de garantie participative, un projet qui démarre avec les GASAPs. Ici, ce n'est plus un organisme tiers qui vient certifier la qualité des produits. Dans ce nouveau système, ce sont des producteurs et des consommateurs qui se regroupent. Chaque année, ils rendront visite à des producteurs et les interrogeront. Plus qu'un contrôle, il s'agit plutôt d'un système d'échange afin d'apporter des améliorations. ■

Propos recueillis par Anoutcha Lualaba Lekede

1. Subsidée par le Ministère de l'Emploi et Actiris.

2. Les programmes de transition professionnelle offrent la possibilité aux chômeurs de longue durée d'acquies une expérience professionnelle leur permettant d'améliorer leur position sur le marché de l'emploi et, éventuellement, de décrocher un contrat de travail ordinaire. En outre, ces programmes permettent de rencontrer un certain nombre de besoins qui ne sont pas, à l'heure actuelle, suffisamment rencontrés par le marché de l'emploi; plus d'info sur <http://www.onem.be/fr/documentation/feuille-info/t10>.

3. En réalité, il s'agit de contrats de six mois qui sont renouvelables trois fois.

4. Il s'agit de soixante ares pour être précis, soit une superficie de 6000 m².

Pour en savoir plus

<http://www.haricots.org/content/les-objectifs-de-la-ferme-urbaine/14>

Le RABAD

Le Réseau des Acteurs Bruxellois pour une Alimentation Durable (Rabad) est né il y a bientôt 10 ans sous l'impulsion du Crioc et de différents organismes travaillant dans le domaine de l'alimentation durable. Historiquement, le Rabad avait un double objectif : susciter la rencontre et les partenariats entre acteurs à travers un réseau et promouvoir l'alimentation durable auprès du public bruxellois.

Lentement mais sûrement, le Rabad a grandi et représente actuellement une cinquantaine de membres qui travaillent ensemble et créent de nouveaux projets.

Aujourd'hui, la dimension de réseau est devenue prioritaire pour l'association. Elle vise avant tout à :

- partager les savoirs entre ses membres,
- inciter aux collaborations,
- soutenir le montage de projets collectifs,
- partager, échanger et élargir les connaissances, expériences, informations entre les membres et les valoriser à l'extérieur du réseau, à travers l'échange, les débats et formations,
- formuler et communiquer des questions, opinions, demandes et propositions aux leaders économiques et politiques afin de favoriser l'alimentation durable,
- intervenir directement auprès des organismes officiels et privés ainsi que participer au fonctionnement des instances de conseil et de consultation, en lien avec l'alimentation durable.

RABAD



Rob Renarts
Coordinateur Rabad
Boulevard du midi, 41 boîte 8
1000 Bruxelles
Tél : 0488 99 44 88
Mail : Info@rabad.be
<http://www.rabad.be>

Utopie ou avenir ?

Ces dernières années, l'engouement pour l'agriculture urbaine et l'alimentation durable a explosé à Bruxelles. On ne compte plus les initiatives, projets, entreprises qui se créent dans ces domaines. Cette nouvelle forme de production agricole présente de nombreux avantages.

Elle permet de relocaliser la production et la transformation alimentaire dans les centres urbains, proches des consommateurs et donc de développer des réseaux de distribution en circuit court. En limitant le nombre d'intermédiaires, le circuit court offre une meilleure rémunération des agriculteurs et recrée du lien entre ces derniers et les consommateurs.

En donnant corps à la réalité de la production agricole, l'agriculture urbaine reconnecte les citoyens à la terre et à son travail, loin des images aseptisées qu'en transmet la grande distribution.

Impliquer les citoyens au plus près de la production alimentaire, c'est aussi leur donner l'occasion de participer aux débats que soulèvent les questions liées à l'alimentation, de prendre conscience des enjeux économiques, sociaux, environ-

nementaux et de santé et d'y gagner en autonomie.

Le développement de l'agriculture urbaine et de l'alimentation offre également la perspective de nouveaux emplois à faible et moyenne qualification à Bruxelles.

Du point de vue urbanistique, consacrer des zones à la production agricole en ville, c'est aussi créer de nouveaux espaces verts et améliorer la biodiversité pour le bien-être de tous les habitants.

Ces nouveaux agriculteurs urbains et exploitants des réseaux de distribution alternatifs à la grande distribution sont particulièrement sensibilisés aux questions de santé liées à l'alimentation, de la production à la consommation. Ils défendent une conception de l'alimentation saine pour tous et proche de chacun.

Mais certains problèmes restent très clairement à résoudre. L'accessibilité de l'alimentation saine au plus grand nombre se construit petit à petit. La question de l'accès aux terres agricoles en ville et du partage du territoire de la Région bruxelloise entre les différentes activités indispensables à la vie urbaine est loin d'être résolue. Les difficultés logistiques, d'approvisionnement et de distribution font encore l'objet d'études et de réflexions. Enfin, la viabilité économique de ce type de projets reste à démontrer à Bruxelles, bien qu'elle ait déjà convaincu les acteurs politiques et économiques de nombreuses autres grandes villes.

Pour autant, cet enthousiasme n'est pas seulement une douce utopie, une mode ou une opportunité de nouveaux débouchés économiques. Il correspond aussi à une réelle volonté de citoyens/nes de plus en plus nombreux, de penser le monde et leur rapport au monde autrement, de remettre en question notre modèle de société et de fonder leur action sur des valeurs d'équité, de participation, de respect de l'environnement et sur une vision globale de la santé et du bien-être. ■

Marie-Hélène Salah

www.mangerbouger.be



Pour s'informer, réfléchir, faire des choix et agir

Le site www.mangerbouger.be est une plateforme d'informations, sur l'alimentation et l'activité physique, pour soutenir les personnes dans leur démarche de santé. Il a pour objectifs de :

- Transmettre des informations santé validées scientifiquement et accessibles au plus grand nombre de personnes,
- Contribuer à développer plus de pouvoir d'action, de décision et d'influence sur son environnement, sur sa vie et sa santé.

Pour atteindre ces objectifs, les informations présentées sur le site tentent de tenir compte des contextes de vie des

personnes et des déterminants de santé en matière d'alimentation et d'activité physique. Pour chacun des thèmes abordés, il est question d'éclairer les enjeux sous-jacents (de santé, économiques, politiques, environnementaux, etc.) et de proposer des alternatives pour mettre en place son projet santé.

Concrètement, ce qu'on y trouve :

- Des informations santé : validées scientifiquement (repères nutritionnels, études scientifiques, données épidémiologiques...) et pratiques à mettre en place (des conseils simples, des trucs et astuces accessibles...).
- Des articles de réflexion sur les enjeux liés à l'alimentation et à l'activité physique.

- Des ressources et liens utiles vers des outils, associations, personnes, ouvrages, initiatives...

- Un blog dans lequel des experts en alimentation répondent aux questions des internautes.

A qui cela s'adresse-t-il ?

Le site www.mangerbouger.be s'adresse à tout le monde !

- Au tout public : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées...

- Aux professionnels notamment ceux qui travaillent dans les écoles, les services PSE-PMS, mais aussi dans les maisons de repos, aux animateurs sociaux, etc.

Le site www.mangerbouger.be est réalisé par l'asbl Question Santé avec le soutien de la Wallonie, la COCOF et l'ONE.

Evaluation qualitative

Depuis plus de cinq ans, le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé accompagne la démarche d'évaluation qualitative (DEQ) du Centre de Planning familial du Midi. Pour cette équipe, la DEQ est une occasion de se mobiliser afin de réfléchir mais aussi d'expérimenter des démarches de promotion de la santé. Pour preuve ? Des projets créatifs et bien ancrés sur le terrain anderlechtois voient le jour ! Isabelle Binamé, cheville ouvrière de cette belle dynamique nous en livre les péripéties.

"DEQ", comme "Drône Envoyé par le QG"..

C'est en 2010 que cet objet volant non identifié nous est tombé dessus : la Cocof nous demande, en échange d'un agrément illimité, de souscrire à cette démarche. Il s'agit d'un processus triennal d'auto-évaluation mené en interne. Au départ, un thème que le service se choisit, avec différents objectifs, des moyens, critères et indicateurs de réalisation. Avec obligation de rapport à la Cocof.

Nul besoin de vous décrire les réactions plus que défensives du secteur vis-à-vis de cette nouvelle obligation, et les polémiques suscitées par cet "espion" qui s'infiltrerait dans nos services, pour en jauger la qualité du service rendu aux usagers. Bon gré mal gré, nous nous y attelons. Et nous voilà 6 ans plus tard, à la (presque) fin de notre 2^e DEQ.

Notre 1^{ère} DEQ n'avait pas tout à fait épuisé le thème que nous nous étions choisis, et compte tenu de l'actualité (cf. généralisation de l'EVRAS), nous choisissons pour cette 2^e DEQ de garder le thème de l'accessibilité, mais côté "jeunes" cette fois. Comment l'améliorer ? Comment et que connaissent les jeunes de nous ? Quels sont leurs besoins ? Comment mieux y répondre ? Nous en avons une idée bien sûr, puisque nous les côtoyons, mais elle est plutôt intuitive. Formalisons donc tout ça !

Nous nous fixons donc 4 objectifs, avec pour chacun un calendrier à respecter, des moyens à se donner et des critères et indicateurs de réussite.

Un "jeune", c'est quoi ça ?

Avant toute chose il nous fallait avoir des données "objectives" : quel âge ont les jeunes qui viennent au Planning du Midi ? Connaissent-ils tous les plannings ? Que pensent-ils y trouver ? Quels sont les obs-

tacles à ce qu'ils viennent chercher ? De quelle aide ont-ils besoin ? Nous nous sommes donc lancés dans un sondage, avons écumé (entre autres) les sorties d'écoles, sollicité nos partenaires (AMO, PMS, écoles...). C'était notre 1^{er} objectif : réaliser un diagnostic auprès des jeunes sur leurs connaissances des missions et services du planning.

Nous pensions être connus !

De haut, nous sommes tombées... A peine la moitié des filles interrogées connaissaient les plannings familiaux, quant aux garçons... hum hum... ils sont 1% à savoir que nous existons ! Nous remarquons également que nous sommes davantage connus parmi la population féminine des 15-17, beaucoup moins chez les 18-20...

Autre information intéressante que nous donne ce sondage, c'est la représentation que les jeunes se font de ce que peut être un planning familial : un lieu dédié à la famille ! Ne serait-ce pas un frein ? Dans une période d'individualisation, d'autonomisation et de différenciation vis-à-vis des parents, on comprend qu'un jeune qui ne connaît pas le planning ne va pas, malgré tout, chercher à pousser notre porte !

Au travail !

Très logiquement, le 2^e objectif était d'analyser les données récoltées et de mettre en place un plan d'action. Suite aux différentes hypothèses et constats consécutifs au sondage, nous avons débattu de l'opportunité de créer une "permanence jeunes". Une tranche horaire qui leur serait spécifiquement dédiée, et qui leur signifierait "vous êtes les bienvenus, vous, les jeunes, en toute confidentialité et anonymat..." Voilà l'idée lancée ! Quelques brainstormings et autres discussions plus tard, notre permanence est inaugurée ce 12 avril...

Sortir de l'ombre...

Le 3^e objectif était d'améliorer concrètement la visibilité de nos services auprès des jeunes. Internet et les réseaux sociaux sont incontournables. Résultat : un site internet flamboyant neuf, et une page Facebook ! Autre idée, suggérée par des intervenants de PMS : un support visuel, pratique, qu'ils puissent distribuer aux jeunes qu'ils nous orientent. Aussitôt dit, aussitôt fait : une belle carte de visite au design "jeune"... Et pour couronner le tout : un petit concours inaugural, destiné aux jeunes, pour nous aider à créer notre slogan !

Last but not least

Le 4^e objectif était de renforcer l'implication de toute l'équipe dans l'intervention et le traitement des demandes d'animation qui nous sont adressées. Outre la "généralisation de l'EVRAS" dont tout le monde parle, plusieurs facteurs expliquaient la nécessité d'une réflexion en interne : les partenariats se multiplient, les demandes d'animation augmentent, une émulation au sein de l'équipe se crée, sans parler des différents groupes de travail lancés par nos Fédérations à propos des animations EVRAS. Bref, cet objectif sera sans doute à prolonger... par un vaste chantier ! Et pourquoi ne pas en faire un prochain thème de DEQ ?

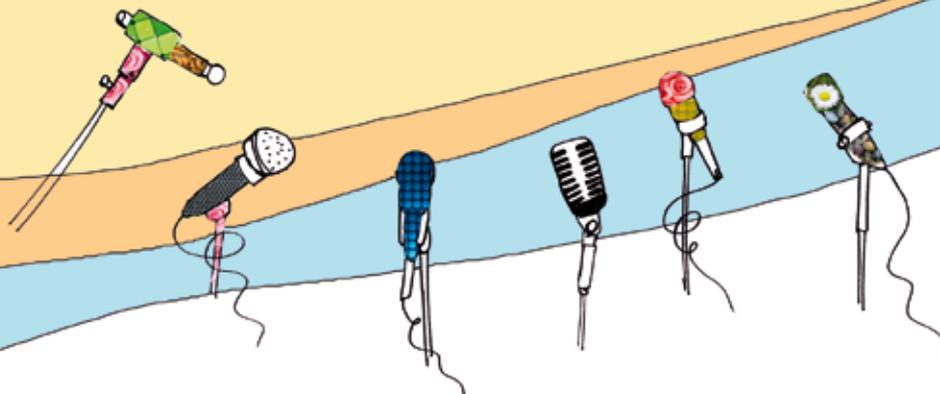
Méthodologie

La promotion de la santé, c'est pour nous un acquis. D'un concept relativement nébuleux il y a 6 ans, c'est devenu pour moi une évidence. Or travailler pour l'utilisateur, c'est une chose, mais savoir ce dont il a besoin, c'en est une autre ! D'où la nécessité de partir de l'utilisateur : interroger les jeunes, leur laisser la parole. Puis, en partant d'un constat, se fixer un objectif, des moyens, et (s')évaluer le résultat. Sous peine de travailler "pour rien". Les séances d'accompagnement (plus ou moins toutes les 6 semaines) sont riches de sens ! Et me reboostent... car la tâche qui m'incombe en tant que "responsable DEQ" n'est pas facile tous les jours !

C'est donc à force d'allers-retours entre le terrain, les réunions d'équipe, les séances d'accompagnement, les contacts avec les partenaires, que notre DEQ prend une drône de forme... ;-) celle d'un processus, laborieux, exigeant, ingrat, décevant parfois, dont la conclusion est entièrement imprévisible mais qui s'avère positif au final ! ■



Isabelle Binamé



La liberté associative : un trésor à ne pas brader

« Alors que l'intérêt général est menacé par la montée de l'individualisme et que la logique marchande convoite chaque espace de l'action collective, les pouvoirs publics signataires veulent renforcer leur engagement au service du bien public et sceller alliance avec le monde associatif pour défendre ensemble, dans une perspective de développement durable, les valeurs d'émancipation sociale, d'égalité, de solidarité et de liberté ainsi que les services d'intérêt général. »

Ainsi débutait le projet de charte associative adopté par les gouvernements de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Cocof il y a sept ans déjà. Depuis lors, la version définitive de ce texte n'a toujours pas été adoptée. Si la Wallonie a décidé de mettre d'ores et déjà en œuvre une série de mesures (conventions pluriannuelles, système d'avances sur les subventions...), à Bruxelles en revanche le chantier est toujours dans les limbes.

Pire : une série de signaux inquiétants font craindre, depuis le début de la législature, une fragilisation du tissu associatif bruxellois. Ainsi en est-il des menaces qui planent sur les emplois ACS ou du recours accru à la logique d'appel à projets plutôt qu'à celle de l'agrément, comme le prévoit par exemple le nouveau décret Cocof relatif à la promotion de la santé.

On sent régulièrement une volonté d'utiliser les ASBL comme des « pouvoirs publics délégués », de conditionner toujours

plus les subventions aux objectifs politiques des pouvoirs publics. On assiste au renforcement d'une sorte de relation « client-prestataire » entre pouvoirs publics et ASBL.

Dans ce contexte, il est plus que temps que soit adoptée définitivement et mise en œuvre la Charte associative. Car plus que jamais, les libertés associatives doivent être défendues. Les associations ne sont pas des sortes de pouvoirs publics qui coûteraient moins cher.

*Alain Maron
Chef de groupe Ecolo
au Parlement francophone bruxellois*

Le TTIP et la santé, les Américains savent pourquoi !

Ignorés, méconnus voici encore quelques mois, les projets de traités internationaux du CETA et du TTIP font aujourd'hui couler beaucoup d'encre. Les opinions publiques montent en puissance, certains États membres de l'Union émettent aujourd'hui de sérieuses réserves. Avec pertinence. Il nous semble important de rappeler certains enjeux qui pourraient toucher directement les Bruxellois.

Car, en matière de santé, le TTIP recèle plusieurs champs qui seront soumis à des risques réels de régression. Directement visées, les politiques de prévention et de promotion de la santé : les mécanismes de règlements des différents (ICS) permet-

tront d'introduire des requêtes devant des tribunaux d'arbitrage privés. Ainsi une politique visant à interdire la vente de sodas dans les écoles ou à surtaxer ceux-ci pourrait susciter un recours d'une grande multinationale (p. ex. Roca-Rola ;-)) via un procès à l'État belge, fondé sur l'impact négatif de cette politique sur ses résultats financiers. Ensuite, les politiques des médicaments seront visées, plus particulièrement les procédures de fixation des prix et de remboursement, avec un impact indirect sur le coût et l'accès aux médicaments. Tout comme la publicité directe au consommateur pour les médicaments sur prescription ou encore l'assouplissement des règles liées à la vente des médicaments sur Internet. Les procédures médicales sont également visées par l'imposition de brevets ayant pour conséquence d'uniformiser les pratiques. Ce qui signifie l'abandon de la liberté thérapeutique du médecin.

Enfin l'absence de garantie du système mutualiste avec assurance obligatoire génère une menace sur le principe de solidarité. Cette absence ouvre la porte de l'assurance maladie aux assureurs à buts lucratifs.

Ce sont donc, sous couvert de facilitation commerciale, certaines valeurs qui sous-tendent notre système de soins de santé qui sont mises à mal : la solidarité entre les citoyens, l'équité en santé, la liberté thérapeutique. Les Américains qui viennent d'adopter l'« Obama-Care » savent-ils vraiment pourquoi ?

*André du Bus
Député (cdH)*

La pauvreté à Bruxelles ou la misère oubliée

Un enfant sur quatre est pauvre. De prime abord, nous serions tentés d'attribuer cette donnée à un quelconque pays émergent. Cette donnée concerne hélas un pays où la protection sociale demeure encore l'une des plus réputée au monde, en l'occurrence, la Belgique. Interpellant ! N'est-ce pas ? Et pourtant ces chiffres indiquent l'ampleur d'une réalité bruxelloise. La pauvreté infantile trouve sa source chez des parents qui disposent de faibles revenus et, par conséquent, peinent à assurer à leur progéniture l'essentiel : l'éducation.

Ce qui nous amène à nous intéresser à un levier important dans la lutte contre la reproduction sociale à savoir l'accueil préscolaire. Tout dépend alors de sa qualité et son accessibilité.

Selon une étude de l'UNICEF réalisée en 2000, l'accueil préscolaire contribue fortement à déterminer le développement social et cognitif de l'enfant pour le reste de sa vie. Cet accueil préscolaire s'avère d'autant plus primordial lorsqu'il s'agit d'enfants de milieu défavorisé. Ce qui nous confronte à un autre constat : l'accessibilité inégale de l'accueil selon les communes bruxelloises.

A l'heure où la considération budgétaire prime sur toute autre, elle se concrétise souvent par un sous-investissement des pouvoirs publics. Or si on doit répondre à cette approche managériale et réductrice des enjeux, on peut appréhender l'accueil préscolaire comme un investissement plutôt que dépense. D'après des acteurs de terrain, 1 dollar investi en rapporterait 7. En revanche, d'autres tablent sur 4 dollars de retour pour 1 dollar investi pour des enfants compris dans la tranche d'âge « 0 - 3 ans ».

En définitive, au-delà des chiffres, quoi qu'on en dise, l'approche préconisée revêt un caractère idéologique. Et ça, c'est de la politique. Certains combats ne valent-ils pas la peine de s'y investir d'une manière ou d'une autre ?

*Catherine Moureaux,
Présidente du Groupe PS au Parlement
francophone bruxellois,
Députée bruxelloise et au Parlement de la
Fédération Wallonie-Bruxelles.*

Exemplaire.

La date du 22 restera celle de l'effroi et de l'insoutenable. Malgré l'évidence du risque, rien ne nous prépare à un choc de cette ampleur. Mes premières pensées vont aux victimes de ces actes d'une immonde sauvagerie. Aujourd'hui, le deuil se poursuit et l'on commence à froidement analyser les dysfonctionnements de notre appareil d'Etat. D'aucuns pointent les nombreuses défaillances des services lors de ce jour sombre. Cependant, il apparaît de manière unanime que le travail des services de secours a été exemplaire.

A Bruxelles, le SIAMU s'était préparé à ce genre de scénario. Il existe un consensus pour affirmer que les secours ont « admirablement bien » fonctionné, malgré les conditions difficiles du 22 mars. Début janvier 2016, le nombre de sapeurs-pompiers de garde avait été augmenté, de même que le nombre de véhicules opérationnels d'incendie et d'ambulances. Et l'évolution se poursuit ! Les capacités du SIAMU vont encore être renforcées dans un avenir proche. Des officiers et des experts seront engagés et du matériel supplémentaire sera acquis. Espérons qu'il sera utilisé le moins possible.

Que dire des hôpitaux ? Les structures impliquées ont pu tenir le rythme, à travers une complexe coordination impliquant pas moins de 15 hôpitaux à travers le pays, sans compter les difficultés posées par la répartition des blessés en fonction de critères d'urgence médicale dans un environnement infernal. Les hôpitaux placés en plan Mash – c'est le plan de mise en alerte des services hospitaliers dans le cas d'un afflux important de blessés – ont efficacement coordonné leurs efforts avec les autorités. Et malgré les difficultés spécifiques à ce genre d'événement et le caractère exceptionnel des blessures, les hôpitaux ont pu accueillir un nombre important de blessés dans un laps de temps très court.

Les services de secours ont été confrontés à des images terribles, dignes d'un champ de bataille. Des images que n'oublieront pas nos policiers, nos pompiers, nos urgentistes, nos infirmières et j'en passe. Je tiens à saluer leur courage et leur force.

*Michel Colson
Député FDF au Parlement Bruxellois
Chef de groupe pour la Cocof*

Alcoolémie : une action coordonnée, à tous les niveaux de pouvoir

La consommation problématique d'alcool touche une proportion importante de nos concitoyens. Ainsi, d'après une étude menée par le centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), il s'avère que 10 % ont une consommation d'alcool qui pose problème. Tout aussi préoccupante est la proportion de consommateurs qui cherchent à trouver une solution : 1 sur 12 seulement ! Cette situation doit donc être abordée de manière globale pour tenter d'en réduire les conséquences souvent néfastes pour la population. Le traitement de la consommation problématique d'alcool doit se faire par une approche transversale : la situation sociale, le niveau de formation, l'âge, sont autant de facteurs dont il faut tenir compte pour espérer obtenir des résultats positifs via une sensibilisation accrue.

La création, à l'automne dernier, d'un site internet, « Jeunes et Alcool » (<http://www.jeunesetalcool.be/>), apporte une vision globale et nuancée aux questions que peuvent se poser parents, enseignants, médecins ou membres d'une organisation de jeunesse.

À la COCOF, un plan alcool est prévu pour octobre 2016, impliquant une politique globale en la matière. Cette approche est impérative pour entrevoir des solutions. Mais au-delà des campagnes de sensibilisation, des actions concrètes doivent également être menées sur le terrain, pour parvenir à enrayer les abus : une réglementation de la vente à certaines heures, en particulier le soir, ou encore dans certains endroits sensibles, comme les distributeurs automatiques, les aires d'autoroutes, favorisant l'anonymat, constituent des pistes intéressantes qu'il ne faut pas négliger.

Enfin, le soutien financier à des associations, actives sur le terrain, proches des consommateurs, capables de les soutenir, représente un outil concret de sensibilisation.

*Gaëtan Van Goidsenhoven
Député bruxellois MR
Chef de Groupe MR
au Parlement francophone*



Bruxelles-J

Information jeunesse

Bruxelles-J est un site web destiné aux jeunes où chacun peut trouver des informations sur les études, le travail, le chômage, les droits et tout autre thème pour lequel il se pose des questions. Sur chaque fiche d'information, existe la possibilité de publier une question de façon anonyme. Un informateur y répondra dans les plus brefs délais. Des questions peuvent aussi être posées via un formulaire de contact.

Bruxelles-J est un projet web coopératif d'information jeunesse qui regroupe différents acteurs associatifs actifs sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. L'objectif est de mettre à disposition des jeunes un outil de communication performant, pour les informer sur un grand nombre de thématiques telles que les études, le travail, le logement, les droits, les formations, le volontariat, etc.

Le travail réalisé au sein de Bruxelles-J a toujours trouvé son sens dans la quête d'une utilité sociale : favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant un maximum d'informations nécessaires à la construction de leurs projets personnels et professionnels.

Bruxelles-J se pose en architecte et créateur de synergies afin de fournir une information utile au plus grand nombre de jeunes via :

- un site web www.bruxelles-j.be
- des fiches d'information
- une e-permanence
- les ateliers photos & vidéo Bruxelles Trip-TIC
- un projet de revue web participative l'Espigle.

Bruxelles-J s'engage à respecter la Charte européenne de l'information jeunesse adoptée par ERYICA le 2 décembre 1995 à Bratislava.

Rédaction :

Anoutcha Lualaba Lekede
Marie-Hélène Salah
Pascale Gruber

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps
Dr Murielle Deguerry
Thierry Lahaye
Solveig Pahud
Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de
la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé
Tél.: 02/512 41 74 Fax: 02/512 54 36
E-Mail : info@questionsante.org
<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : B. Taeymans,
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur